

LA CULTURE : UNE PRIORITÉ POUR LA FRANCE ET L'EUROPE

Depuis l'élection de François Hollande à la Présidence de la République et la nomination d'Aurélie Filippetti en tant que ministre de la Culture, des décisions ont été prises rapidement ; elles soulignent le changement intervenu par rapport aux dix dernières années en matière d'art et de culture. **La situation s'est améliorée sur plusieurs plans.** Le gel de 6 % des crédits de la culture dans le Budget 2012, imposé par le gouvernement précédent, a été, en partie, annulé dans le secteur du spectacle vivant et des arts plastiques. Le retour au taux réduit de TVA pour le livre et le spectacle vivant est effectif. Une loi d'orientation sur la création est en préparation avec un volet concernant une nouvelle étape de la décentralisation et notamment le rôle culturel des collectivités territoriales. Dans ce cadre, des réformes seront proposées par les signataires ci-dessous concernant le secteur public, par exemple : l'inscription de nouveaux labels et de nouveaux lieux comme les fabriques d'art, un chantier efficace en faveur de la parité homme / femme, le non-cumul des directions et l'encadrement des rémunérations de tous les cadres dirigeants. Un vaste plan d'éducation artistique qu'artistes, enseignants, citoyens attendent depuis longtemps, sera élaboré.

Nous avons déjà reconnu publiquement ces points positifs. Il n'en reste pas moins que le dégel 2012 n'est pas total et que le budget de la Culture 2013 est proposé aux votes des députés avec une diminution de plus de 4%. Ce sont des mesures graves, incompréhensibles, jamais imaginées par les gouvernements de gauche précédents. Ces mesures vont contre l'art et la culture ; il convient de les corriger avant le vote du

parlement, non pas pour la consolidation des acquis des artistes et des institutions – pour autant qu'elles aient encore les moyens d'accomplir leurs missions – mais pour le refus de la descente vers le chaos, pour l'élan nécessaire aux gens de notre pays pour sortir de la dépression, dans tous les sens du terme, pour la vitalité profonde de notre société.

Des mesures d'urgence s'imposent : **la reconstitution actuelle des crédits d'intervention doit se transformer en un dégel total des crédits de la Culture pour 2012, en particulier de ceux des établissements publics (dont les théâtres nationaux lourdement pénalisés) ainsi que du programme 224 intitulé « transmission des savoirs et démocratisation culturelle » qui constituent, aux côtés de la création, des missions essentielles. François Hollande s'y est pourtant engagé par écrit.** Les mandats de révision, bombes à retardement préparées par l'ancienne direction de la création, soustraient de manière injuste des crédits à certaines régions pour les attribuer à d'autres : en particulier, les régions île-de-France et PACA ont été durement touchées. Ils doivent être supprimés.

La gauche va-t-elle enfin accorder à l'art et à la culture la place qu'ils méritent, justement à cause de la gravité des crises économique et existentielle que nous traversons ? L'art et la culture ont toujours constitué l'une des réussites exemplaires de notre pays. La France a gagné une image mondiale et a aidé d'autres cultures à produire des œuvres fortes. La démocratisation, quoiqu'on en ait dit, est une réussite exceptionnelle au regard des crédits qui lui sont confiés.

Deux priorités ont été mises en avant avec justesse par le Président de la République : l'éducation et la jeunesse. Les artistes, les responsables culturels, les personnels doivent œuvrer à ces deux grands chantiers. Peut-on imaginer une coopération efficace entre un partenaire prioritaire, l'Education nationale, et son cousin, le ministère de la Culture, promis à une maladie au pronostic sévère ?

Comment comprendre un affaiblissement des arts et de la culture, dans leurs recherches les plus pointues comme dans leur travail de diffusion, de pédagogie, de démocratisation en un mot, alors que les artistes veulent participer à une décentralisation moderne comme au renforcement humaniste de l'Europe ?

Les néo-libéraux à la mode disent qu'en ce moment, rien n'est possible, que les artistes, comme tous les membres de la société, doivent payer pour revenir à l'équilibre et rembourser la dette du pays. Depuis dix ans, les structures culturelles, petites, moyennes ou grandes, les compagnies, les équipes artistiques émergentes ou confirmées, les festivals n'ont cessé de payer, par baisses directes ou par non-réindexation de leurs financements, pour ces déficits de la France dont, c'est prouvé, elles ne sont pas responsables : elles ont perdu en général près de 25% de leur potentiel artistique. Les artistes interprètes, en une décennie, ont perdu de 25 % à 50 % de leurs rémunérations. Pour l'instant, ils continuent de travailler avec ardeur. Il ne faut pas les décourager et les pousser comme d'autres à renoncer alors qu'ils sont des catalyseurs.

Nous demandons instamment au Président de la République, au Premier ministre, au gouvernement, au Parlement, de décréter le ministère de la Culture prioritaire, aux côtés de l'Education nationale et de sanctuariser ses budgets dès 2013. Faire le contraire serait faire « de bien maigres économies pour de bien grands dégâts ». Des dégâts lourds, durables, pour l'emploi, l'économie, la force créative de notre pays.

Non, ce gouvernement ne doit pas être le premier issu de la gauche à baisser les crédits de la culture. Il doit s'engager complètement dans une véritable et audacieuse réflexion, donner l'exemple et inscrire dans la loi la compétence culturelle pour toutes les collectivités territoriales et leur garantir les ressources financières nécessaires. **Ainsi pourra-t-il commencer à construire une politique nouvelle, ambitieuse, à rebâtir un Ministère et une politique de l'Imagination qui donne toujours plus la possibilité aux gens de notre pays – et de leurs voisins européens – pour reprendre les mots de Salman Rushdie, de « sentir et connaître des vérités que la vérité même ne pourrait pas leur apprendre ».**

CIPAC - Fédération des Professionnels de l'Art Contemporain

F3C CFDT - Fédération Communication Conseil Culture

PROFEDIM - Syndicat professionnel des Producteurs, Festivals, Ensembles, Diffuseurs Indépendants de Musique

SNSP - Syndicat National des Scènes Publiques

SYNDEAC - Syndicat National des Entreprises Artistiques et Culturelles